DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20261008-20261006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 8 octobre à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents :

V. Elshout, S. Chesnel, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, C. Duchêne, M. Franco Sanhez, , A. Coudray, T. Fretay, C. Guilment

Etait absent :

J. Brézel

Etait excusé :

J. Brézel

Monsieur Fretay a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 29 septembre 2026

Date d'affichage : 29 septembre 2026

****

Délibération 2026-10-06

Objet : Subvention CATM

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de l'association des anciens combattants de Chauvigné-Romazy qui sollicite une subvention auprès du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer, comme l'année passée une subvention de 250 € à l'association CATM ACPG et Citoyens de la Paix.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNE
ILLE-ET-VILAINE